

BRÉSIL:

Sont admis aux: *Bourses de perfectionnement*: les titulaires du «bacharelado» ou de la «licenciatura» ou l'équivalent, ainsi que les artistes qui ont terminé leur formation de base et se sont engagés dans une carrière professionnelle.

Bourses de travail libre: les titulaires d'un «doutorado», ainsi que les artistes reconnus qui désirent venir au Canada y entreprendre des travaux de recherche ou de création.

S'adresser à:

Ambassade du Canada,
16 avenida das Nacoes,
Setor das Embaixadas Sul.
Brasilia
(ou au Consulat général du
Canada à Rio de Janeiro ou à
Sao Paulo)

DANEMARK:

Sont admis aux: *Bourses de perfectionnement*: les titulaires d'un «candidatus» ou d'un diplôme équivalent, et les artistes qui ont terminé leur formation de base et se sont engagés dans une carrière professionnelle.

Bourses de travail libre: les titulaires d'un «doktorgrad», ainsi que les artistes reconnus qui désirent venir au Canada y entreprendre des travaux de recherche ou de création.

S'adresser à:

hr. kontorchef E. Drostby,
Det Internationale Kontor,
Undervisningsministeriet,
Frederiksholms Kanal 25D.
1220 Kobenhavn K.

ESPAGNE:

Sont admis aux: *Bourses de perfectionnement*: les titulaires d'une «licencia» ou d'un diplôme équivalent, ainsi que les artistes qui ont terminé leur formation de base et se sont engagés dans une carrière professionnelle.

Bourses de travail libre: les titulaires d'un «doctorado» ainsi que les artistes reconnus qui désirent venir au Canada y entreprendre des travaux de recherche ou de création.

S'adresser à:

Direccion general de Relaciones
Culturales,
Ministerio de Asuntos Exteriores,
Plaza de la Provincia, 1
Madrid 12.